



MOIS DE LA TERRE 2014

22 avril au 22 mai

PLANÈTE Océan

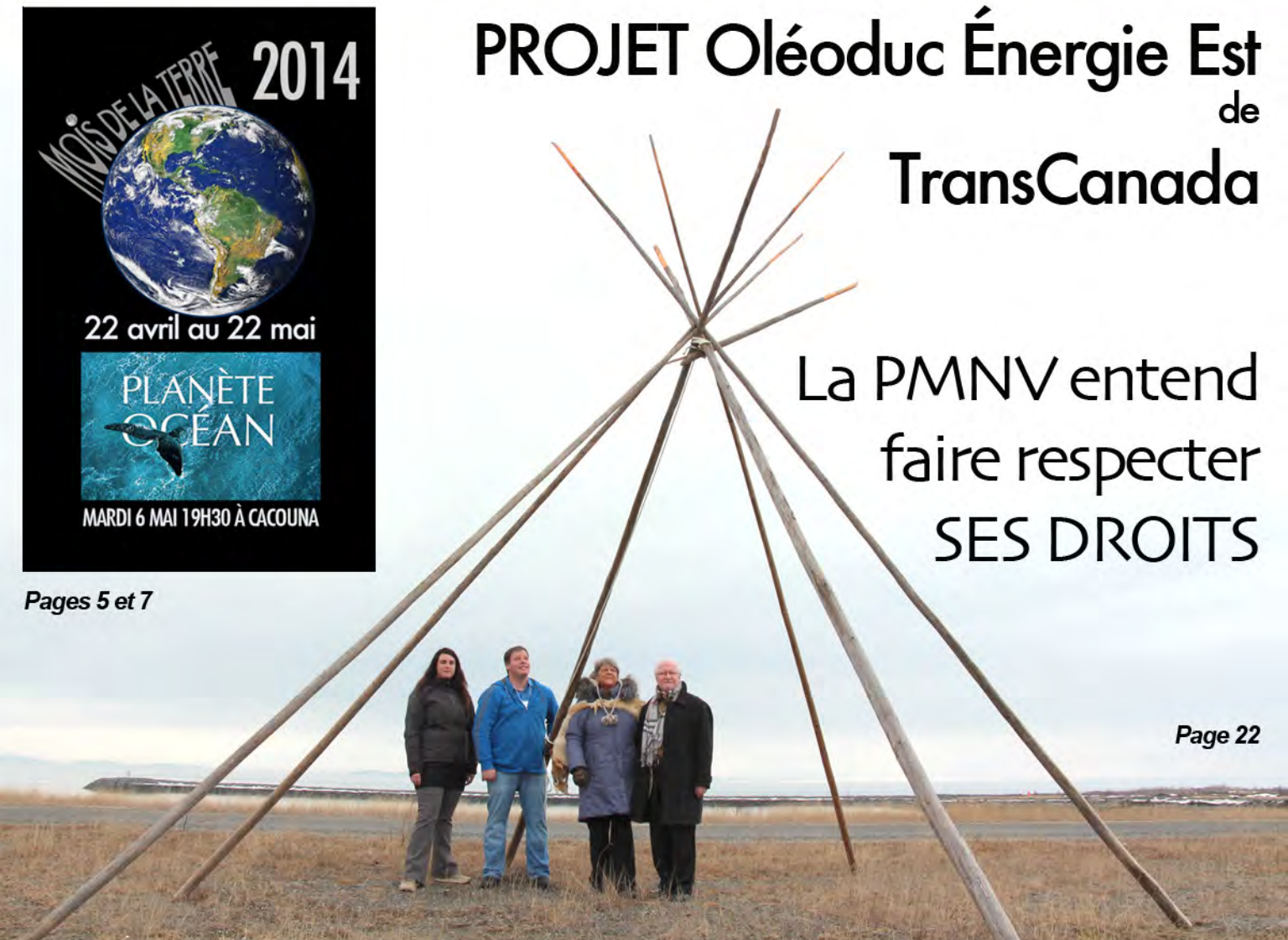
MARDI 6 MAI 19H30 À CACOUNA

Pages 5 et 7

PROJET Oléoduc Énergie Est de TransCanada

La PMNV entend faire respecter SES DROITS

Page 22



Amélie Larouche
Chef conseiller

Sébastien Thibeault
Chef conseiller

Anne Archambault
Grand Chef

Carol Dallaire
Chef conseiller

Journal EPIK

Suivez-nous sur Facebook!

VISITEZ : journalepik.com

Page 14

Maintenant en gestion autonome et, au besoin, en suivi quotidien

Utilisez la messagerie pour émettre vos commentaires, suggestions ou opinions, et partager vos informations

Joyeuses Pâques & Bon « Mois de la Terre » !

276

Vol. 40, No 2 - Avril 2014

JOURNAL **Epik** *Cacouna*

KAGWANAK

ACTUALITÉS



MOIS DE LA TERRE 2014

22 avril au 22 mai

PLANÈTE Océan

MARDI 6 MAI 19H30 À CACOUNA

PROJET Oléoduc Énergie Est de TransCanada

La PMNV entend faire respecter SES DROITS

Pages 5 et 7

Page 22

Amélie Larouche
Chef conseiller

Sébastien Thibeault
Chef conseiller

Anne Archambault
Grand Chef

Carol Dallaire
Chef conseiller

 Journal EPIK

Suivez-nous sur Facebook!

VISITEZ : journalepik.com

Page 14

Maintenant en gestion autonome et, au besoin, en suivi quotidien

Utilisez la messagerie pour émettre vos commentaires, suggestions ou opinions, et partager vos informations

Joyeuses Pâques & Bon « Mois de la Terre » !

sommaire

Vol. 40, no 2 - Avril 2014

- 3 édito / fermières
- 4 corpo développement
- 5 mois de la terre
- 6 portes ouvertes energie est
- 7 planète océan/film +
- 8 langue magique / fabrique
- 9 quand des ados s'expriment
- 11 caisse pop
- 12 la page santé / malécites
- 13 entre deux nations
- 14 quoi de neuf sur le site
- 15 municipal
- 21 messages insp. en bâtiments
- 22 boîte fraîcheur / PNMV
- 23 babillard
- 24 marées

+ (distribution locale)
notre cahier des services



NOTRE COUVERTURE

* Le 15 avril, la PNMV pose un geste symbolique en montant un tipi au port de Gros-Cacouna.
** Des activités tout le mois de la Terre, dont le film Planète Océan à Cacouna le 6 mai suivi d'une discussion avec la scientifique Lyne Morissette

à la une

MOIS DE LA TERRE 2014

22 AVRIL AU 22 MAI

CACOUNA: PLANÈTE OCÉAN 6 MAI
pages 5 et 7

OLÉODUC ÉNERGIE EST
LA PNMV ENTEND FAIRE RESPECTER SES DROITS
page 22

WWW.JOURNALÉPIK.COM
QUOI DE NEUF SUR LE SITE
page 14

PARUTIONS À VENIR

Première date: réception matériel

2^e date: distribution

#277 - JUIN = 12 et 19

#278 - SEPT = 4 et 11

#279 - OCT = 16 et 23

#280 - DÉC = 11 et 18



L'EPIK, aussi rapide qu'un Quotidien!

Même si l'EPIK est aux 2 mois, vous pouvez suivre l'actualité des événements et des dossiers importants en fréquentant notre site et notre page Facebook.

Certaines pages incluent un SUIVI constant des informations récoltées sur divers médias ou suggérées par ceux qui fréquentent le site. La mention «suivi» est alors inscrite en titre et on y voit la date de la dernière mise à jour.

Visitez donc
www.journalepik.com,
+ notre page Facebook «Journal EPIK»
et EXPRIMEZ-VOUS!



Le journal EPIK a reçu, pour l'année 2013-2014, une aide au fonctionnement de 8318\$, du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.

Journal EPIK de Cacouna

- JOURNAL EPIK DE CACOUNA, www.journalepik.com

C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »

- TIRAGE: 1025 exemplaires, 6 fois /an

- DISTRIBUTION:

Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).

MEMBERSHIP: 5.\$ / an

- PUBLICITÉ LOCALE: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.

AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;

PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.

Contactez Yvan Roy (418.862.3061, laissez le message) ou envoyez un courriel à epik@videotron.ca.

- CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.;

Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.

- DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada, ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.

- POLITIQUE D'INFORMATION:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.



L'EPIK est membre de Communications Publi-Services Inc. (Placement pub.)

Édito



d'
Y
v
a
n
R
o
y

QUAND DONC VIENDRA LE PRINTEMPS?

Avant-veille de sortie de ce numéro (15 avril en soirée), temps pluvieux, 7 degrés... C'est l'AGA de la Corpo de développement. Au retour, je m'installe à l'ordi pour terminer le montage des événements de la journée: deux faits marquants aujourd'hui.

D'abord, en avant-midi, conférence de presse de la PNMV qui se positionne face au projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada en montant la structure d'un tipi au port de Gros-Cacouna: **geste symbolique rappelant leur présence immémoriale sur ce territoire et les droits qui s'y rattachent.**

Puis, en soirée, 19 personnes se présentent à l'assemblée générale annuelle de la Corporation de développement. Un rapport d'activités impressionnant est adopté et un plan d'action 2014-2016, tout aussi étoffé, est présenté.

À l'élection des administrateurs, les 4 postes à combler le sont en peu de temps. - (*J'en profite ici pour vous inviter à consulter le rapport d'activités et le plan d'action, qui seront sous peu mis en ligne sur le site de la Municipalité et sur celui de l'EPIK. Ils vous donneront, à n'en pas douter, le goût de vous impliquer sur l'un ou l'autre projet.*)

Toujours est-il que, après quelques heures de montage de ces derniers événements, je prends une pause, regarde le thermomètre extérieur: moins 7 degrés ! Je me rends à la fenêtre... Ô surprise, on vient de changer de saison, tout est redevenu blanc, froid et venteux...

Le brassage de tant d'énergie dans une même journée aurait-il eu un effet sur le climat? La Terre subissant de plus en plus de stress, il n'est pas étonnant qu'elle réagisse bizarrement. D'où l'importance de bien la fêter et de la respecter: ce que l'on pourra faire en participant aux nombreuses activités gratuites du «MOIS DE LA TERRE» qui vous sont présentées dans ce numéro! Et elles sont gratuites!

Joyeuses Pâques et bon printemps, quand il viendra...

Cercle des FERMIERES

Louiselle Pelletier, Vice-Présidente, Communication & Recrutement

Les Fermières sont en deuil

Mme Diane Desjardins, le 14 février,
Mme Rita Bérubé, le 30 mars.

*Merci pour tout le travail accompli
durant ces nombreuses années.*

*Vous laissez un grand vide au sein
de notre groupe et toutes nos pensées
se tournent vers vous.*

*Un petit clin d'œil à ma marraine de
tissage: Diane, je sais que tu nous
regardes du haut du ciel.*

Merci encore.

Ta filleule Louiselle.

Notre prochaine réunion aura lieu
le mardi 13 mai 2014 à 7h00 au
sous-sol de la salle paroissiale.

Nous vous invitons à notre EXPOSITION ANNUELLE

Endroit :
Salle Municipale
de Cacouna

Date :
Mercredi
21 mai 2014

Heure :
13h00 à 20h00

*Vous êtes
les bienvenues
et lancez
une invitation
à une amie !*



**Vous
cherchez
un petit
cadeau
à offrir ?**

En voici un :

**Trucs &
Astuces
Express
(\$14.00)**

**Communiquez
avec Louiselle,
418-867-2265**

INVITATION À TOUS LES COMMERCE ET SERVICES DE CACOUNA

Commerces et services locaux qui ne faites pas encore partie du Cahier des Services aux Cacounois, nous vous invitons à réfléchir à l'opportunité que cette présence dans le cahier peut vous apporter, et à bas prix.

Il n'en coûte que 70.\$ ANNUELLEMENT, pour avoir votre carte d'affaires DANS LES 6 NUMÉROS, et l'EPIK entre DANS TOUS LES FOYERS!

SI VOUS COMMENCEZ EN JUIN: LES 4 NUMÉROS RESTANTS DE 2014 NE VOUS COÛTERONT QUE 40\$ (10\$/NO !!!).

Laissez-nous votre nom et adresse (courrier ou courriel) et nous vous ferons parvenir le formulaire d'inscription et nous y ajouterons une enveloppe préaffranchie et adressée que vous n'aurez qu'à poster. Merci ! - Prochaine parution: 19 juin.

epik@videotron.ca

Corpo de DÉVELOPPEMENT



L'AGA du 15 avril élit ses 7 administrateurs



René Voyer (délégué municipal, poste 7); Élise Marquis, poste 1; Christine Belliveau, poste 5; Sylvie Michaud, poste 3; Gaétane Plourde, poste 4; Fabien Nadeau, poste 2; et, absent sur la photo, Gabriel Bastille, poste 6.

L'année 2013 s'est déroulée sous le signe de la culture et du patrimoine. La revitalisation des parcours patrimoniaux Les Randonnées du Passé, le festival historique Deux Nations, Une Fête, la programmation des Journées de la culture, le Parc Côtier Kiskotuk; autant de projets ciblant la culture identitaire et la préservation du patrimoine qu'il soit historique, culturel, paysager, faunique, vivant, etc. Plusieurs démarches entamées permettront également d'améliorer l'accessibilité aux services offerts et de bonifier les infrastructures d'accueil des visiteurs, cyclotouristes et randonneurs. Les efforts déployés pour accueillir les nouveaux arrivants et favoriser le sentiment d'appartenance des citoyens, pour encourager l'achat local et la participation citoyenne permettront de lutter contre les facteurs exogènes qui tendent à faire de Cacouna un village-dortoir.



Les 19 personnes présentes à l'AGA 2014 de la Corporation ont pu constater l'énorme travail effectué depuis l'incorporation de l'organisme l'automne dernier, amorcé par les nombreuses réalisations du comité de développement local en 2012-2013. Le travail d'expert réalisé par l'agente Marimaud Morin-Dupras dans la recherche de subventions pour les activités et projets locaux a permis d'aller chercher plus de 50 000\$ en revenus extérieurs et d'autres demandes en attente pourraient résulter en un montant équivalent à court terme.

Un PLAN D'ACTION 2014/2016 bien étoffé...

LES VOLETS D'INTERVENTIONS ET DE DÉVELOPPEMENT

Volet 1 : Mise en place, maintien et amélioration des services communautaires

Volet 2 : Création d'outils de développement et d'appui aux initiatives

Volet 3 : Communication et promotion du milieu

Volet 4 : Stimulation du leadership, de la mobilisation, de l'appartenance et de la fierté

Volet 5 : Soutien à l'emploi et à l'entrepreneuriat

Volet 6 : Valorisation et exploitation des ressources naturelles

IMPLIQUEZ-VOUS

SUIVANT VOS GOÛTS ET VOS DISPONIBILITÉS

Voici quelques exemples de projets spécifiques, tous plus intéressants les uns que les autres, sur lesquels vous pourrez vous impliquer si vous devenez membre : **aménagement d'une halte cycliste, organisation d'ateliers et de formations, accueil des nouveaux arrivants, participation au comité du festival «Deux nations, Une Fête», restauration des parcours patrimoniaux, promotion de l'achat local, accès au fleuve.**



**APPUYEZ EN DEVENANT MEMBRE
5\$ (INDIVIDUEL) 40\$ (CORPORATIF)**

**Pour toute information ou pour devenir membre,
contactez le 418 867-1781 poste 7.**

RESPONSABLES DE NOTRE DEVENIR

À l'occasion du *MOIS DE LA TERRE*, le nouveau groupe communautaire *Les Pétroliques Anonymes*, en collaboration avec divers lieux et intervenants culturels de la région, offre gratuitement à la population régionale un ensemble d'événements susceptibles de nous faire mieux comprendre que la terre est vivante et qu'il est de notre responsabilité de la protéger.

Issu de *Jeun'Avis*, la table jeunesse de Rivière-du-Loup, «*Les Pétroliques Anonymes*» se donnent comme mission d'offrir un milieu accueillant et ouvert, sans jugement, afin d'ensemble trouver les moyens de se libérer collectivement de notre dépendance au pétrole.

MARDI 22 avril, à 16:00

Musée du Bas-Saint-Laurent, 300, Rue St-Pierre, RdL

Lancement du Mois de la Terre et Conférence de Richard Langelier

16h : Conférence de presse.

17h : 5 à 7. Pour le jour de la Terre, venez admirer la splendide exposition de **Caroline Jacques "Hommage au berceau de la vie"**! Nous vous invitons aussi à discuter avec nous autour d'un léger goûter.

À 19h : conférence de Richard Langelier, docteur en droit et en sociologie, qui présentera une analyse des impacts sociaux et des notions juridiques reliés au passage des pipelines sur le territoire québécois.

Entrée gratuite.

Voir aussi, en page 7, deux autres événements début mai et surveillez les médias culturels pour la suite!

VENDREDI 25 avril, à 16:00

École de Musique Alain Caron, 75, Rue Ste-Anne, RdL

Conférence d'Émilien Pelletier sur les enjeux environnementaux du développement pétrolier au Québec

Le professeur Émilien Pelletier est détenteur de la Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie marine à l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER - Univ. du Qc à Rimouski). Après l'obtention de son doctorat en chimie (Université McGill), il se joint à l'Institut national de recherche scientifique (INRS-Océanologie) comme professeur en chimie marine et développe son expertise de recherche en chimie environnementale marine et écotoxicologie. Ses principaux champs d'intérêt sont la bioaccumulation et la toxicité des organochlorés et des butylétains en milieu côtier, la séquestration des hydrocarbures dans les sols et sédiments des zones polaires ainsi que la toxicité des nanomatériaux chez les espèces marines. Il a publié plus de 180 articles dans des journaux internationaux avec arbitrage et contribué à plusieurs ouvrages collectifs. Il préside le Comité de coordination du Parc marin Saguenay – Saint-Laurent. Il s'intéresse à la gestion participative des aires marines protégées et aux nouvelles approches de services des écosystèmes. **Entrée gratuite.**

DIMANCHE 27 avril, à 14:00

Musée du Bas-Saint-Laurent, 300, Rue St-Pierre, RdL

Conférence de Kim Cornelissen

Conférence avec la vice-présidente de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). La question de l'oléoduc sera traitée sous différents aspects dont celui des changements climatiques et de l'impact sur les femmes.

Entrée gratuite.

VOIR ACTIVITÉS GRATUITES DES 3 ET 5 MAI

Conférence sur le Saint-Laurent (au Musée) et Film Planète Océan à Cacouna (salle municipale)

DÉTAILS EN PAGE 7

Journal de la Terre à Cacouna

Dimanche 18 mai 2014, 9h à 11h à la salle paroissiale

Organisé par la Corporation de développement de Cacouna, en collaboration avec l'Association forestière bas-laurentienne et Les Loisirs Kakou.

DISTRIBUTION GRATUITE DE JEUNES PLANTS D'ARBRES

Dans le cadre de MAI, mois de l'arbre !

ANALYSE D'EAU

Pour 40\$, vous pourrez vérifier si votre eau est potable. Inscriptions avant le 30 avril par tél. au 867-1781 poste 5 et on vous indiquera les procédures à suivre

ÉCHANGE DE PLANTS ET SEMIS

La Corporation de développement vous convie à participer à l'échange de semis et de boutures. Une occasion rêvée d'ajouter de la diversité à votre jardin! Venez partager vos trucs et astuces pour un potager réussi! (S.V.P. apportez vos sacs.)



LA CORPO DE DÉVELOPPEMENT DE CACOUNA ET OBAKIR vous invitent à

RÉSERVER VOTRE DIMANCHE 8 JUIN à compter de 9h a.m. pour faire un cadeau à la Terre et à la Mer

en participant à l'activité de

NETTOYAGE DES PLAGES

du Cénacle à la Fontaine Claire

La participation et l'énergie de chacun feront que cette activité pré-été se transformera en grande fête et en pique-nique communautaire, tout en faisant prendre conscience de la beauté et de la fragilité de notre environnement côtier.

COCHEZ MAINTENANT SUR VOTRE AGENDA! DES DÉTAILS VOUS PARVIENDRONT DÉBUT JUIN

Journée portes ouvertes

**Oléoduc
Énergie
Est**



Vous avez des questions? Parlons-en.

Chez TransCanada, nous planifions la construction d'un oléoduc visant à transporter le pétrole provenant de l'ouest vers l'est du Canada. C'est un projet qui générera d'importantes retombées économiques. Si vous avez des questions au sujet d'Énergie Est, venez rencontrer les principaux experts de l'équipe Énergie Est de TransCanada, lors de la journée portes ouvertes organisée près de chez vous.

Lundi 28 avril
Salle Jobin – Hôtel de Ville
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures, Qc
Horaire : 16 h à 20 h

Mardi 29 avril
Salle paroissiale
425, rue de l'Église
Cacouna, Qc
Horaire : 16 h à 20 h

Mercredi 30 avril
Centre Roland-Morin
176, rue Principale
Saint-Honoré-de-Témiscouata, Qc
Horaire : 16 h à 20 h

Jeudi 1^{er} mai
Salle municipale
4, rue du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska, Qc
Horaire : 16 h à 20 h

OleoducEnergieEst.com



TransCanada est une entreprise canadienne qui, depuis plus de 60 ans, construit des pipelines et des infrastructures énergétiques sécuritaires et fiables.

UN FILM AUX IMAGES EXCEPTIONNELLES (MARDI 6 MAI À CACOUNA) UNE CONFÉRENCE PAR UNE SPÉCIALISTE DU FLEUVE (SAMEDI 3 MAI À RDL)

**MARDI LE 6 MAI À 19H30
À LA SALLE MUNICIPALE
DE CACOUNA**



Sur grand
écran plat HD*

**UN FILM DE
90 MINUTES
RÉALISÉ PAR**

**Yann Arthus-
Bertrand
et
Michael Pitiot**

+ discussion animée par
Lyne Morissette, Ph.D, spécialiste mon-
diale en écologie des écosystèmes et
mammifères marins**

**Peut-on imaginer un film qui changerait le regard des
hommes sur l'océan?**

**Peut-on raconter simplement et à tous le plus grand
mystère naturel de notre planète?**

**Peut-on enfin aider nos enfants à croire à un monde de
demain meilleur et durable?**

Grâce à une photographie époustouflante, ce film nous emmène
dans un voyage magnifique et inédit au cœur des régions les plus
mal connues de notre planète.

Ce film raconte les plus merveilleuses comme les plus terrifiantes
expériences humaines de notre temps. Tourné aux quatre coins
d'une géographie extrême, il raconte l'odyssée moderne des
hommes à la découverte de leur planète bleue.

Ce film se veut aussi un plaidoyer pour le respect du monde dans
lequel nous vivons.

****LYNE MORISSETTE:** Vulgarisatrice appréciée de tous ses publics et basée à
Rimouski, elle est maintenant à la tête de «M», une entreprise vouée à la recherche en
sciences marines et à la communication des sciences au grand public. Madame Moris-
sette aura l'occasion de présenter en profondeur cette dynamique du fleuve lors d'une
conférence qu'elle tiendra au Musée du BSL quelques jours avant. Voir ci-contre.

* L'écran plat est gracieusement fourni par:

Propriétaire **TÉLÉVISION RIVIÈRE-DU-LOUP**
CENTRE HI-FI
GROUPE SELECT

Gratien Fournier
François D'Amours
Co-Propriétaires

176, rue LaFontaine
Rivière-du-Loup (Qc) G5R 3A5
Tél. : 418 862-8532
Télé. : 418 867-4573
info@centrehifi.rdl.com

Spécialiste en audio / vidéo

**SAMEDI LE 3 MAI DE 14H00 À 16H00
À L'AUDITORIUM DU
MUSÉE DU BAS-SAINT-LAURENT**

**CONFÉRENCE SUR LE SAINT-LAURENT,
SA BIODIVERSITÉ ET LES MENACES LIÉES À L'EXPLOITATION DU PÉTROLE**
par Lyne Morissette, Ph.D, spécialiste et vulgarisatrice



*«On protège ce qu'on aime, et
on aime ce qu'on connaît»,* disait
Cousteau. Lyne Morissette fera avec
nous le point de façon claire et acces-
sible sur les toutes dernières connais-
sances et résultats de recherche sur
le Saint-Laurent, afin qu'on puisse
ensemble faire une différence dans
sa protection.

*Comprendre la biodiversité et l'importance qu'elle représente
pour les humains. Ceci est particulièrement important pour
le Saint-Laurent, qui, au delà de son immensité et de sa
beauté, constitue un enjeu socio-économique majeur. Cette
artère de vie traverse toutes les basses terres du Québec
et rassemble aussi la plus grande partie de son patrimoine
naturel et culturel. Quel est l'état de santé du Saint-Laurent?
Comment peut-on faire pour le protéger et s'assurer de la
pérennité de ses richesses? On propose un bilan de la situa-
tion de la biodiversité du Saint-Laurent et des défis auxquels
nous devons faire face dans les prochaines années.*

**Lyne Morissette est une écologiste spécialiste des mam-
mifères marins et du fonctionnement des écosystèmes.**

*Elle a fondé, en 2010, la Chaire UNESCO en analyse intégrée
des systèmes marins de l'Institut des sciences de la mer de
Rimouski (UQAR-ISMER). Ayant grandi sur les rives du Saint-
Laurent, elle a développé une fascination pour la biodiversité
et les océans depuis son enfance. Elle détient aujourd'hui un
doctorat en zoologie du Fisheries Centre de l'Université de
Colombie-Britannique, et a complété deux postdoctorats: un en
écologie de la conservation à Arizona State University et l'autre
en écologie théorique au sein de la Chaire de recherche du
Canada en biodiversité à l'Université de Guelph. En 2012, elle
a été nommée Ambassadrice du Saint-Laurent par la Fondation
David Suzuki, et elle est aussi membre de leur Cercle scienti-
fique à titre d'experte des océans.*

*Mme Morissette possède une expertise reconnue mondiale-
ment en écologie des mammifères marins, conservation et biodi-
versité, et a publié ses travaux dans les journaux les plus presti-
gieux comme Science. Elle a parcouru le globe pour poursuivre
ses recherches et est activement impliquée au Canada, mais
aussi dans les Caraïbes, en Afrique et en Scandinavie. Dans
tous les projets dans lesquels elle s'investit, elle préconise une
approche reliant la recherche, la conservation et l'éducation
comme étant le meilleur moyen de protéger les océans pour
les générations futures.*

60 VERBES QUÉBÉCOIS NON RECOMMANDÉS HORS QUÉBEC

Accommoder: *Rendre service*
Babouner: *Bouder*
Backer: *Supporter*
Bâdrer: *Déranger, incommoder*
Badtripper: *Paniquer*
Bardasser: *Bousculer*
Barguiner: *Négocier*
Baver: *Importuner, provoquer*
Bêcher: *Tomber tête la première*
Bosser: *Diriger*
Brailler: *Pleurer*
Braker: *Freiner*
Bretter: *Prendre son temps*
Brosser: *Se saouler*
Boucher: *Laisser coi*
Bummer: *Quêter*
Butcher: *Faire rapidement, sans minutie*
Caler (quelqu'un): *Rabaisser*
Canter: *Pencher, incliner*
Capoter: *Tomber en extase, paniquer*
Crisser dehors: *Mettre à la porte*
Crisser son camp: *Déguepir*
Charger: *Faire payer*

Chequer: *Vérifier*
Clencher: *Accélérer*
Cruiser (crouser): *Draguer*
Dropper: *Laisser tomber*
Faker: *Faire semblant*
Filer: *Se sentir, se porter*
Filer doux: *Faire preuve d'une attitude soumise*
Flusher: *Laisser tomber au sens figuratif*
Garrocher: *Lancer*
Goaler: *Se dépêcher, être efficace*
Gosser: *Déranger*
Griller: *Bronzer*
Jammer: *Coincer*
Jaser: *Discuter, tenir une conversation*
Magasiner: *Faire du shopping*
Mouiller: *Pleuvoir*
Muffer: *Échouer*
Peinturer: *Peindre*
Piler: *Marcher dessus*
Pitonner: *Tapoter sur des touches*

Ploguer: *Brancher un appareil*
Pogner: *Attraper/Comprendre/Prendre quelqu'un sur le fait*
Scraper: *Abîmer*
Se brancher: *Prendre une décision*
Scèner: *Écornifler, épier*
S'enfarger: *Trébucher*
Serrer: *Ranger*
Sizer: *Juger, jauger*
Slaquer: *Ralentir, relâcher*
Splasher: *Arroser, éclabousser*
Spliter: *Partager*
Spotter: *Voir, découvrir*
Stâler: *Marquer un arrêt en pleine action*
Taponner: *Effectuer quelque chose sans grande conviction*
Toffer: *Endurer*
Tripper: *Avoir du plaisir*
Watcher (ouatcher): *Surveiller*
Zigonner: *Essayer de réparer quelque chose avec maladresse, perdre son temps*
Zipper: *Monter la fermeture éclair*

Conseil de FABRIQUE

Encan

SAMEDI, LE 3 MAI À 10:00, À LA SALLE PAROISSIALE, seront vendus tous les meubles antiques du presbytère, les bancs de la sacristie, de la vaisselle, de la lingerie et plusieurs autres articles trop long à énumérer.

M. Jean D'Amour sera l'encanteur. C'est un superbe encan à ne pas manquer.

Pèlerinage des Navigateurs

Cette année encore, nous accueillerons les pèlerins au presbytère, **du 14 juin au 1er juillet.**

Nous aurons besoin de bénévoles pour les accompagner.

Les personnes intéressées donnent leur nom en appelant au **418-862-4338.**

Visite de l'Église

La demande d'emploi étudiant a été acceptée.

Le projet est de 6 semaines, **du 29 juin au 9 août.**

Tu es âgée de 16 ans et ce travail t'intéresse?

Apporte ton CV et viens me rencontrer au presbytère.

Claudette Larochelle, présidente

Loisirs KAKOU

PROCHAINES ACTIVITÉS 2014

INSCRIPTION: (418) 867-1781 poste 5, laissez votre nom et téléphone.

TAE-BOXE: Début mardi 29 avril, 18h30 - 8 cours / 40\$

SOCCER ext.: 7 à 17 ans, 40\$, de mai à août (5-6 ans, 15\$)
Début à confirmer selon la temp. Matches et tournois inclus.

TERRAIN DE JEUX: Une équipe du tonnerre dirigée par Émilie Dumont, ens. au primaire, et 2 monitrices formées en service de garde scolaire.

Du 25 juin au 30 août inclus. (sauf 1^{er} juillet)

Service de garde: 7h30 à 9h, 12h à 13h, 16h à 18h = 7\$/jour

Animation t. de j.: 9h à 12h et 13h à 16h = 130\$ le 1^{er} enfant

100\$ le 2^e, 80\$ les suivants (sorties incluses)

GRAND MÉNAGE! Nous récupérons vos articles usagés

(Jeux, jouets, électronique, articles de sport)

POUR LA GRANDE VENTE DE GARAGE ANNUELLE

(Vous pouvez aussi réserver vos tables à 10\$ chacune)

MARDI 24 JUIN 2014 de 9h à 16h

JARDINAGE: Lots de terre 12' x 12' et 12' x 24' disponibles dans le jardin communautaire devant l'école au coût de 5\$ et 10\$.

(418) 867-1781 poste 5

Les Soldates De La Paix à Cacouna



Le 30 mars 2014, un atelier peu commun a permis à 10 parents et 10 enfants de créer entre eux une intime complicité pour réaliser à 4 mains la sculpture dans l'argile d'une soldate de la paix.



Animé par l'idéatrice du projet, **Claude Desjardins**, l'atelier, d'une durée de deux heures, était une gracieuseté de COSMOSS et du Pacte rural de la MRC de RDL.



C'est un atelier créatif de processus de paix, où le parent était invité à participer, avec son enfant, à la réalisation d'une œuvre sculpturale collective internationale: à ce jour, plus de 2200 personnes se sont engagées pour la paix en posant ce geste unique et créatif. Ici, en atelier parent-enfant, c'était une belle opportunité de prendre du temps avec son enfant, pour s'amuser à mettre les mains dans l'argile et prendre conscience de la responsabilité et du pouvoir que chacun possède afin de garder la paix dans la relation. L'intérêt, l'intention, la présence, le plaisir, le partage étaient bien au rendez-vous et ont fait vivre à chacun de merveilleux moments de complicité.

La fabrication d'une armée de «Soldates de la Paix» se veut la contrepartie d'une armée en terre cuite de plus de 6000 guerriers en armures, grandeur nature, qui fut enterrée avec le fondateur de l'empire chinois, à sa mort en 221 avant J.C. et découverte en 1974.

«Les Soldates de la Paix» mesurent environ 9 pouces de haut. Au lieu de porter l'armure, elles sont nues. Au lieu de brandir les armes, elles portent la flamme de la paix, celle qui éclaire les cœurs. Et, au lieu d'être enfouies sous terre, elles seront installées dans des sculptures habitables sur un site de paix créé sur chacun des continents.

Pour connaître les détails (origine, intention et suivi) de ce grand projet, visitez le site: www.lessoldatesdelapaix.ca

Photos Yvan Roy

YR

Quand des ados s'expriment

Une artiste est née



Kéryan Boucher achève son secondaire 5 et vient de réaliser sa première exposition à la galerie d'art «Le caveau à patate» de L'Isle-Verte. Son cours d'arts plastiques lui a donné le prétexte de ce projet d'exposition sur le thème des fleurs et de leur signification, mais Kéryan y présente beaucoup plus qu'un projet thématique. Ses cahiers débordent d'esquisses de toutes sortes, de croquis, de dessins au crayon, au pastel gras ou pastel sec, à l'aquarelle, à l'encre de Chine... Et elle se plaît aussi à combiner ces médiums.

Kéryan n'en est pas à ses premières armes. Depuis qu'elle est toute petite, elle explore tout ce qui lui tombe sous la main pour exprimer ce qu'elle ressent. «Je suis mes émotions, explique-t-elle, et c'est ce que je veux exprimer qui détermine le médium que je vais utiliser.» D'ailleurs elle ne s'arrête pas au dessin. Toutes les formes d'art l'intéressent : l'écriture, la sculpture, même les arts martiaux...

Cette première exposition est plus qu'un projet scolaire pour Kéryan. Elle la perçoit comme son lancement de carrière. L'étonnante expressivité de ses croquis, de ses visages, de ses regards, et la finesse de ses dessins de fleurs démontrent un talent naturel évident.



Et quand on apprend qu'elle vient d'être acceptée en arts visuels au Cégep de Rivière-du-Loup, on peut être assuré qu'elle n'a pas fini de nous en mettre plein la vue. Avec cette expo, on assiste sans contredit aux premiers pas d'une brillante carrière.



Reportage et photos, Yvan Roy, Journal EPIK



UNE AMPOULE QUI CONSOMME MOINS, UNE IDÉE LUMINEUSE.

Les ampoules à DEL homologuées ENERGY STAR®:

- Une économie d'énergie de 80%*
- Une durée de vie 25 fois plus longue*

Mieux consommer, c'est avantageux pour tous.



hydroquebec.com/del

AMPOULE À DEL

7\$ de rabais à la
caisse par ampoule
chez les détaillants
participants**.

Offre valide du 13 mars au 26 avril 2014.



 **Hydro
Québec**

*Par rapport aux ampoules à incandescence.
**Certaines conditions s'appliquent.

FINANCEMENT RÉNOVATION

UN PETIT GOÛT DE NEUF?

***Ah, se la couler douce dans sa nouvelle douche!
Redécouvrir le plaisir de cuisiner dans une cuisine plus belle, plus fonctionnelle!
Avoir enfin une vraie pièce cinéma maison!***

Quelles que soient vos aspirations, Desjardins prend vos projets de rénovation à cœur et vous fournit les outils pour concrétiser vos rêves : des solutions de financement adaptées qui sauront répondre à vos besoins, selon l'envergure de votre projet et votre profil d'emprunteur, soit :

- **Carte Visa Desjardins ***
- **Financement Accord D**
- **Prêt personnel et marge de crédit**
- **Option multiprojet**
- **Prêt hypothécaire et vous pouvez aussi opter pour**
- **la marge Atout de Desjardins**, une marge de crédit avec garantie hypothécaire pouvant aller jusqu'à 80 % de la valeur de votre résidence.
La marge Atout peut aussi vous aider à concrétiser d'autres rêves : acheter un chalet, une automobile, voyager ou sagement investir dans vos REER.

Pour en savoir davantage ou pour faire une demande de financement pour vos rénovations, consultez un conseiller à votre caisse au 418 898-2061.

** Visa int./Fédération des caisses Desjardins du Québec, usager autorisé*



Inscrivez-vous dès maintenant!

La 5^e édition du Relais pour la vie de Riv-du-Loup aura lieu dans la nuit du 14 au 15 juin 2014, au Parc du Campus-et-de-la-Cité, à Riv-du-Loup.

Contactez Maryse Rioux au 418-894-6919
ou Mireille Caron au 418-714-0504
pour en savoir davantage.

Participer au Relais, c'est vivre une expérience inoubliable, le temps d'une nuit, avec des êtres chers. Il se déroule en trois grands volets: CÉLÉBRER les survivants du cancer, RENDRE HOMMAGE aux êtres touchés par la maladie et LUTTER ensemble contre cette terrible maladie.

LA PAGE SANTÉ

La chronique de ce mois, verra sa forme habituelle altérée considérant la tragédie qui a frappé la résidence du Havre avec une violence soudaine et une fatalité déconcertante les citoyens de toute notre région, et plus particulièrement les familles des victimes touchées par cet effroyable incendie. Aussi, c'est en couchant sur papier les mots qui me viennent que je débiterai mon deuil personnel. Parfois, aucun baume ou cataplasme ne peut panser nos blessures. On doit alors s'accorder le temps nécessaire pour vivre sa peine, pour comprendre l'incompréhensible. Les deuils, individuels et collectifs, sont des épreuves auxquelles on ne peut pas toujours se préparer. Les circonstances horribles de la tragédie rendent ce deuil particulièrement difficile. La famille, les amis, le soutien de la communauté et le support professionnel disponible sont autant de façons d'accepter l'aide offerte pour traverser ces moments de tristesse. Le cas échéant, une consultation médicale peut également être requise et je vous encourage à chercher toute l'aide nécessaire dans ces temps difficiles.

De nombreux témoignages d'appui et de réconfort nous sont parvenus depuis ce 23 janvier. Dans chacun d'entre eux, les pensées et prières de nos familles, amis et collègues se dirigeaient tout d'abord vers les victimes, leurs familles et toute la communauté. Ce support nous est parvenu de toutes les régions de la province, mais également d'outre-mer. Nous avons souffert devant les yeux du monde entier, mais la grandeur de nos citoyens a également été relayée sur les ondes planétaires. Maintenant que le calme est revenu, que le site du Havre est devenu le sanctuaire nécessaire à notre guérison, nous pouvons regarder vers l'avenir en gardant en mémoire les parents, amis ou patients qui nous ont quittés.

J'aimerais saluer la grandeur des hommes et des femmes qui ont montré le meilleur d'eux-mêmes la nuit même de l'incendie et les jours qui ont suivi. Les épreuves collectives sont souvent le théâtre d'actes de bravoure, de gestes d'abnégation et de moments de grâce. Cette bonté et ce courage, dont nous avons été témoin, nous ont démontré que nous avons raison de renouveler notre engagement à servir et assurer un service à la communauté de l'Isle-Verte et des municipalités environnantes suite à la destruction de la pharmacie. Nous sommes reconnaissants de l'aide apportée afin de nous permettre une relocalisation aussi rapide dans le pavillon de l'Amitié. Nous aimons croire que c'est en maintenant le plus de services dans les communautés que nous contribuons à la pérennité de celles-ci.

Philippe Lépicier et Marie-Hélène Miousse ainsi que toute l'équipe des pharmacies Lépicier Miousse.



PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

197, Principale - St-Cyprien, Qc - G0L 2P0 418 963-3300
 3, Principale Nord - St-Hubert, Qc - G0L 3L0 418 497-3925
 25, du Quai - Isle-Verte, Qc - G0L 1K0 418 898-3111
 535, du Patrimoine - Cacouna, Qc - G0L 1G0 418 867-3589

Plusieurs initiatives locales de rapprochement des cultures ont eu un vif succès depuis quelques années: ateliers culturels avec



les 5^e année (*École Vents-et-Marées*), événements «*Deux Nations, Une Fête*», collaboration lors de diverses célébrations ou soirées. Une chronique régulière visant une meilleure connaissance de la culture malécite sera désormais présente dans le Journal EPIK. KWÉ KWÉ



QUELLES SONT LES 11 NATIONS AUTOCHTONES DU QUÉBEC ?

- ◆ Abénakis / Abenakis
- ▲ Algonquins
- Atikamekw
- Cris / Crees
- Hurons-Wendat
- ◆ Innus
- Inuits
- Malécites / Maliseet
- ◆ Micmacs
- Mohawks
- ◆ Naskapis





UN NOUVEAU TRAIT D'UNION ENTRE NOS DEUX NATIONS



Cette année encore, sur une initiative de Louise Guy, enseignante de 4^e-5^e, avec la complicité de la Grand Chef malécite Anne Archambault, de l'agente culturelle de la Première Nation, Laurence Côté-Cournoyer, et de l'animateur d'atelier de créations artisanales autochtones, Sébastien Desjardins, un trait d'union s'est fait entre les deux cultures présentes à Cacouna.

Et c'est avec une grande fierté que les jeunes de 5^e ont exposé leurs réalisations, en mars dernier, à leurs parents, amis et visiteurs.

En plus de reproduire un village amérindien et de fabriquer colliers, bandeaux et les traditionnels canots d'écorce, les jeunes ont appris à découvrir leur animal-totem d'après leurs qualités dominantes et à fabriquer totems et hochets.

Lors d'une visite au centre administratif de la Première Nation, le groupe a, de plus, été initié à la spiritualité amérindienne: rituel de purification, herbes sacrées, récits d'origine, légendes...

Et on se promet bien de participer, cet été, à l'événement «Deux Nations, Une Fête» qui regroupera, pour la 3^e année consécutive, le Rassemblement de la Route des Sauvages (Pow-Wow) et le Festival historique de Cacouna, du 15 au 17 août. Merci à tous ceux qui ont rendu possible ce rapprochement des plus enrichissants.

YR



Cette chronique vous présente un aperçu des ajouts aux SUIVIS de notre site depuis la dernière parution du journal.

PÉTROLE
RÉACTIONS
RÉGIONALES

«PÉTROLE» - RÉACTIONS RÉGIONALES + suivi 2

RÉACTIONS et PRISES DE POSITION qui touchent particulièrement notre région face au projet d'Énergie Est, incluant le Terminal maritime.

- Le projet est déposé à l'ONE ce 4 mars 2014 avec acceptation, par TransCanada, d'un BAPE pour la partie terminal maritime et parc de réservoirs de stockage.
- Un 2e bulletin d'Énergie Est nous parvient le 6 mars, annonçant une journée PORTES OUVERTES à Cacouna le mardi 29 avril 2014.
- 5 mars 2014 - TransCanada révèle le tracé préliminaire de l'oléoduc Énergie Est dans l'Est du Québec ICI.Radio-Canada.ca - Détails sur l'oléoduc Énergie Est : Consultez ce lien (incluant les vidéos d'entrevues) pour une meilleure idée de la suite des événements dans ce processus et sur l'influence «relative» du BAPE versus l'ONE. Notez cependant que le tracé final ne sera pas déposé avant quelques mois.
- 15 mars 2014 - À partir de cette image et de celle de la localisation des réservoirs, toutes deux présentées dans La description du projet Énergie Est déposée le 4 mars 2014 à l'ONE (Dépôt A59130), voici une figuration globale des installations projetées:



PÉTROLE BRUT
12 réservoirs de 500 000 barils
Quai de chargement 2 pétroliers 700 000 à 1 100 000 barils

Figure 2-22: Aménagement conceptuel du terminal maritime de Cacouna (Énergie Est) Source: A. Laplante (2014) page 11(12)

QU'EN PENSEZ-VOUS?
LAISSEZ VOS COMMENTAIRES
SUR LA MESSAGERIE DU SITE

OU ENVOYEZ UN COURRIEL: epik@videotron.ca

Connaissant l'énorme quantité d'entreposage, de circulation et de transbordement de pétrole brut, dont la composition (diluant) est hautement toxique, au coeur de notre environnement, plusieurs questions, «vitales pour la population», demanderont des garanties et des engagements plus concrets que les seuls arguments de probabilités minimales ou de technologie éprouvée.

9 avril 2014 - Oléoduc Énergie Est: des mesures d'encadrement exigées - Infodimanche.com/actualites Rivière-du-Loup - Face aux impacts liés à l'implantation de l'Oléoduc Énergie Est de TransCanada, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des producteurs agricoles (UPA) joignent leurs voix pour appeler à la prudence et exiger des gouvernements du Canada et du Québec des mesures musclées garantissant la sécurité du projet de même que la prise en compte des préoccupations des citoyens et des communautés concernées.



NOTRE RESPONSABILITÉ DE PARRAINS Suivi 2

Au lieu de confectionner des bonhommes de neige, plusieurs habitants font des bélugas de neige! Cette action ludique sert de symbole pour que les décideurs créent enfin des aires marines protégées au Québec. En partenariat avec le Conseil de l'environnement, le Réseau d'observation des mammifères marins (ROMM), et Stratégies Saint-Laurent, la SNAP Québec a créé une plateforme Web dédiée, www.monbeluga.ca, où chacun peut afficher sa photo de béluga de neige sur la carte interactive.

(EPIK) Plusieurs individus, familles, groupes de la région ont fait leur béluga: ALLEZ LES VOIR SUR LE SITE!



«LE PÉTROLE À TOUT PRIX» Suivi 2

- (6 février) Énergie Est: un nouveau rapport évalue l'impact de l'oléoduc sur le climat

Le projet d'oléoduc ouest-est aurait des répercussions majeures sur l'environnement, selon un nouveau rapport publié par l'Institut Pembina. (...) L'étude démontre que la production de brut nécessaire pour remplir Énergie Est pourrait générer annuellement jusqu'à 32 millions de tonnes de gaz à effet de serre en plus. L'impact serait supérieur à celui de l'oléoduc Keystone XL proposé. (...) (et) supérieur à la totalité des émissions générées par les véhicules routiers au Québec.

- (10 février) Le budget révèle les priorités du gouvernement (David Suzuki)

Des coupures de 1,5 milliard à l'environnement d'ici 2016... 5 bureaux de réponse en cas de déversement de pétrole fermés à travers le Canada... Des coupures de 8,4% dans la sécurité ferroviaire...

... Le tout alors que les subventions aux énergies fossiles s'élèvent à 1,38 \$ milliard par année.

création d'une aire d'affectation récréative à Cacouna, ainsi que des documents qui l'accompagnent, tous deux provenant de la MRC de Rivière-du-Loup.

Gestion des eaux pluviales – projet de développement domiciliaire Dickner entre les rues Beaulieu et de l'Église (anciennement projet Cacouna)

Considérant que, les Entreprises Bourgoïn & Dickner ont présenté un projet d'ouverture d'une nouvelle rue au sud de la rue de la Fabrique à Cacouna;

Considérant que, la réalisation du projet exige un certificat d'autorisation du MD-DEFP et que le formulaire pour ce certificat exige un engagement de la municipalité à gérer cette infrastructure d'égouts et d'écoulement pluvial une fois remise par le promoteur;

Considérant que, le projet présenté est classique en matière de gestion des égouts, qu'il présente une nouvelle façon de gérer les écoulements pluviaux en milieu urbain, et que ce projet est conforme aux nouvelles normes du MDDEFP, tel qu'adoptées à l'automne 2012;

Attendu que, conformément aux plans ci-joints, le projet prévoit un égout pluvial enfoui (classique) du côté Est du prolongement de la rue Beaulieu, depuis la rue de la Fabrique jusqu'au coin de la rue projetée. Il prévoit un rejet au fossé des eaux pluviales pour la majeure partie du côté Ouest de la rue Beaulieu (sur des terrains non aménagés);

Attendu que, le projet prévoit un drainage à ciel ouvert pour la rue projetée et pour l'égouttement du parc prévu dans le projet. Considérant que, pour limiter les coûts le promoteur désire se prévaloir de dispositions du MDDEFP permettant un réseau absorbant à ciel ouvert qui favorise une absorption dans le sol des eaux pluviales et que nous n'avons pas de règlement interdisant ceci;

Considérant que ce type de réseau est plus vert que les réseaux pluviaux traditionnels, mais qu'il implique que chaque terrain soit bordé par un fossé.

Considérant qu'en cas d'acceptation de ce réseau par la municipalité, il sera important de s'assurer qu'il n'y ait aucune eau stagnante dans ces fossés afin d'éviter la prolifération des moustiques et que les fossés soient conçus et profilés afin de pouvoir être gazonnés et facilement tondus.

En conséquence, la municipalité accepte ces plans (plans du 5-12-13 de la firme Actuel conseil Inc. pour le client DRAE 171.2013) et s'engage à entretenir ce réseau sous condition que sa conception assure une absorption rapide de l'eau pluviale. Les fossés ne peuvent être installés directement sur un fond argileux ou non

perméable (minimum de 60 cm de sol perméable sous le gravier) et les pentes devront être profilées pour être gazonnées et entretenues facilement par les propriétaires. Selon nous, le fossé devrait être sec en surface 72 heures après les plus fortes pluies.

LOISIRS ET CULTURE

Dépôt du rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Correspondance – CDC du KRTB

Nouvelle formule et nouvel employeur pour le projet Animation Rurale. La MRC de Rivière-du-Loup aura à partir du 1er avril 2014 le rôle d'employeur. Avec cette nouvelle formule, l'équipe d'Animation Rurale sera maintenant composée de 4 ressources, ce qui correspond à une coordination jumelée à 2 municipalités, 2 agent(e)s jumelé(e)s à 3 municipalités et 1 agent(e) jumelé(e) à 4 municipalités. Ceux-ci seront regroupés dans un seul lieu de travail en milieu rural.

Dépôt du rapport annuel 2013 - Corporation de développement de Cacouna

Bibliothèque – Budget 2014

M. René Voyer, responsable, dépose au conseil les prévisions budgétaires pour l'année 2014. Le conseil accepte de verser une contribution municipale 2014 de 1 500.00\$.

Commission de toponymie – Maison

Denis-Launière - Réception d'une correspondance de la Commission de toponymie afin d'officialiser le toponyme Maison Denis-Launière pour désigner une maison située au 215, rue de la Grève, à Cacouna.

INFORMATIONS

Conseil du Patrimoine religieux du

Québec - Madame Ghislaine Daris mairesse, nous entretient de son implication à titre de conférencière lors du Forum sur le patrimoine religieux qui s'est tenu le 15 novembre 2013 à Montréal.

La commission régionale du Port

de Gros-Cacouna - Monsieur Gilles D'Amours, conseiller et président de la commission régionale du Port de Gros-Cacouna, nous informe que la commission régionale amorcera, au cours des prochains mois, des discussions avec les autorités du port de Québec afin d'analyser la possibilité d'un éventuel partenariat entre les ports de Gros-Cacouna et de Québec, et ce dans un contexte de complémentarité.

PÉRIODE DE QUESTIONS



CONDENSÉ DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 27 JANVIER 2014.

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Gilles D'Amours.

Adoption des prévisions budgétaires 2014

REVENUS FONCTIONNEMENT

Taxes 1 771 164\$

Paiement tenant lieu de taxes 96 274\$

Transferts 382 837\$

Services rendus 62 452\$

Imposition des droits 50 000\$

Amendes et pénalités 9 623\$

Intérêts 14 000\$

Total des revenus : 2 386 350\$

CHARGES :

Administration générale 351 414\$

Sécurité publique 297 197\$

Transport 297 434\$

Hygiène du milieu 282 281\$

Santé et bien-être 1 250\$

Aménagement, urbanisme et développement 92 331\$

Loisirs et culture 225 277\$

Frais de financement 230 090\$

Remboursement de la dette à long terme 263 305\$

Activités d'investissement 345 771\$

Total des dépenses 2 386 350\$

PÉRIODE DE QUESTIONS



CONDENSÉ DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 27 JANVIER 2014.

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Gilles D'Amours.

Adoption règlement no 69-14 - Taux de taxation 2014

(Voir détails du règlement et calcul des unités sur le site de la Municipalité ou au bureau municipal.)

ARTICLE 1 :

Le taux de taxe foncière générale est fixé à .5382\$/100\$ pour l'année 2014

ARTICLE 2 :

Les taux des taxes foncières spéciales :
Taxe foncière spéciale (Sûreté du Québec) .0931 \$/100\$

Taxe foncière spéciale (MRC) .1386 \$ /100\$

Taxe foncière spéciale (Service Incendie) régl.272 .0146 \$/ 100\$

Taxe foncière spéciale (casernes incendie) régl. 16-08 .0161 \$/100\$

ARTICLE 3 :

TARIFICATION ÉGOUTS

118.15\$ / unité de base

TARIFICATION AQUEDUC

52.32\$ / unité de base

TARIFICATION MATIÈRES RÉSIDUELLES

172.94\$ / unité de base

ARTICLE 4 :

Tarification selon règlement no 34-10 - Aqueduc, égouts, bassins aérés
- Taxe foncière spéciale (aqueduc, égouts, bassins) .0086\$/100 (ensemble des évaluations)

- conduite maîtresse 1.95\$/unité (desservie ou qui devront être desservie en aqueduc)

- aqueduc (200 à 436 du Patrimoine) 49.37\$/unité

- assainissement (200 à 436 du Patrimoine) 148.10\$/unité

- assainissement (Tous desservis ou qui devront être desservis/égouts) 9.40\$/unité

constants de deux chiens provenant de la rue du Parc lors de promenade dans cette rue. La municipalité a informé le propriétaire des chiens et lui a fourni la réglementation sur les animaux afin que celui-ci puisse régler la situation.

Malécites de Viger – Ajout à la réserve de Cacouna - Madame Anne Archambault réitère sa demande auprès de la municipalité afin de conclure une entente pour recevoir les services municipaux de la Municipalité concernant les lots 68-1, 69-1 et 69-p situés au 201, rue de la Grève.

La PMNV estime raisonnable de proposer à la Municipalité une somme de 5 000\$ par année pour une durée de 5 ans, en guise de compensation pour en-lieu de taxes, à être versée suite à la conversion en terre de réserve.

Ayant pris connaissance de la correspondance du conseil de la PMNV;

Attendu que le conseil n'est pas en faveur du projet de rajout à la réserve;

Attendu que la municipalité est toujours ouverte à offrir les services municipaux disponibles pour tous les citoyens;

Pour toutes ces raisons, le conseil informe la PMNV qu'il est toujours en désaccord avec l'ajout à la réserve ; Que la Municipalité est prête à offrir les services municipaux (aqueduc, égout, ordures et service incendie) sur les lots situés au 201, rue de la Grève ; Que le conseil est d'accord pour conclure une entente avec la PMNV au montant de 5 000\$ par année pour une durée de 5 ans, pour les services municipaux en guise de compensation.

Réseau québécois de villes et villages en santé – Cotisation annuelle de 50\$ pour l'année 2014.

Programmation taxe d'accise 2010-2013. Accusé réception de notre programmation de travaux révisée de la taxe d'accise 2010-2013 ainsi que l'acceptation par le MAMROT.

Les versements ont donc été rétablis, mais la demande de révision à la programmation modifie l'échéancier de versement déjà approuvé. Le versement de la retenue et, le cas échéant, le versement prévu après 2013 seront versés lors de l'autorisation de la reddition de comptes finale et du rapport d'audit.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

Soumission – Équipement de combat

La Municipalité accepte la soumission d'Aréo-feu pour l'achat de 3 habits de combat pour un montant de 5 035.91\$ plus frais de transport.

HYGIÈNE DU MILIEU

Ville de Rivière-du-Loup – Entente redevances pour le lieu d'enfouissement technique

Attendu que la Municipalité de Cacouna s'est adressée à la Commission municipale du Québec le 5 août 2013 afin de soumettre le différend l'opposant à l'opérateur du site relativement à sa demande de redevances pour les inconvénients subis à cause de la présence du Lieu d'enfouissement technique de la ville sur son territoire depuis 1979; qu'à la suite des séances de médiation tenues les 28 et 29 janvier 2014 en présence de monsieur Richard Quirion, médiateur nommé par la Commission municipale du Québec, les parties en sont venues à une entente de principe permettant de régler à leur satisfaction le différend les opposant en regard du présent dossier; que le présent protocole d'entente a été soumis aux conseils municipaux des parties concernées par leurs représentants respectifs, qu'ils en ont pris connaissance et qu'ils en approuvent le contenu;

En conséquence, le conseil adopte le protocole d'entente tel que convenu avec la Ville de Rivière-du-Loup.

Facture Excavations Bourgoin & Dickner – Travaux entre rue Beaulieu et Meunerie (7 610.81\$). Payée à même le règlement d'emprunt no 54-12.

Facture honoraires – Tremblay Bois Migneault Lemay pour un montant de 28 006.86\$ taxes incluses à même le règlement d'emprunt 34-10.

Qu'un montant de 22 405.49, représentant 80% de la facture, soit rechargé au MTQ selon entente.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Dépôt et acceptation du procès-verbal du CCU du 17-02-2014

Avis de motion - Modification du règlement de zonage 19-08-2 concernant l'ajout d'un usage à la zone 112-A. Ce règlement aura comme objectif d'ajouter la classe usages récréatifs extensifs (Rc) à la zone 112-A.

Projet de règlement no 71-14 – Modification au règlement de zonage no 19- 08-2

Attendu que dans le cadre de l'aménagement du Parc Kiskotuk une piste de vélo de montagne sera aménagée sur un des terrains de cette zone;

Attendu que ces aménagements exigent un usage récréatif extensif, lequel est conforme au schéma d'aménagement de la MRC mais pas à la réglementation municipale; le conseil adopte le premier projet de règlement no 71-14 modifiant le règlement de zonage 19-08-2 comme suit : Ajout à la grille des usages pour la zone 112-A de l'usage récréatif extensif (Rc).

MRC – Règlement no 196-13 (création d'une aire d'affectation récréative à Cacouna) et règlement no 197-14 (modification des périmètres d'urbanisation de St- Modeste et de St-Antonin).

LOISIRS ET CULTURE

Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Acceptation des contrats de travail – Activités loisirs: Gumboots, Sophie Beauvais 700\$; Soirée country, Guy Ouellet 300\$.

Les randonnées du passé - Commémoration du 250e – Demande d'aide financière

Considérant une demande d'aide financière présentée par la Corporation de développement de Cacouna concernant la commémoration du 250e de la création du hameau de « Cacona » marquée par l'acquisition des premières terres à défricher par la famille fondatrice Saindon en 1765 et la restauration des parcours patrimoniaux « Les Randonnées du Passé »;

Considérant que la demande de financement à Patrimoine canadien est conditionnelle à la confirmation de l'appui en espèces et/ou en nature de l'administration municipale;

Considérant que le projet est appuyé par plusieurs sources de financement de la région dont Le Pacte rural, la MRC de Rivière-du-Loup, la Caisse Populaire du Parc et Villeray, la CRÉ BSL et Patrimoine Canadien;

le conseil accepte de participer au projet de la commémoration du 250e de la création du hameau de « Cacona » et de la restauration des parcours patrimoniaux « Les Randonnées du Passé » pour un montant pouvant aller jusqu'à 14 000.00\$, selon les revenus des dernières sources de financement attendues.

Que le conseil accepte l'appui en nature qui sera effectué par des employés municipaux soit le retrait des anciens panneaux d'interprétation, coulée des bases et installation des nouveaux panneaux, soutien à l'organisation de la commémoration et aménagement des locaux et des sites.

Demande d'aide financière pour 2014 – Corporation de développement

Considérant la demande d'aide financière pour l'année 2014 demandée par la Corporation de développement de Cacouna;

Considérant les retombées déjà visibles des actions entreprises par la corporation dans le milieu;

Considérant les projets proposés par la corporation pour l'année 2014;

le conseil accepte la demande d'aide financière de la Corporation de développement pour un montant de 8 300.00\$ pour l'année financière 2014.

Facture – Parc École Cacouna

Dépôt et acceptation de paiement d'une facture au montant de 1 124.45\$ du Parc École Cacouna pour les frais de déplacement d'un garage appartenant à la municipalité mais situé en partie sur le terrain de la commission scolaire Kam-R-d-L, considérant que le garage devait être déplacé afin de pouvoir réaliser le projet Parc.

Monsieur Rémi Beaulieu se retire pour ce point.

Facture Actuel conseil Inc. Le conseil accepte d'effectuer le paiement de la facture présentée par Actuel conseil Inc. au montant de 16 901.33\$ t.i. pour des travaux réalisés pour la relocalisation de la bibliothèque.

Abolition du poste coordonnateur des loisirs – Création d'un nouveau poste

Considérant la nouvelle structure organisationnelle des agents de développement municipal qui sera désormais gérée régionalement par la MRC et ayant pour conséquence directe de diminuer les services dans les municipalités;

Considérant la volonté de la municipalité de développer davantage les services offerts à la bibliothèque qui sera relocalisée dans les prochains mois;

Considérant le désir de la municipalité de regrouper sous la juridiction d'une seule et même personne, la coordination du développement communautaire et culturel ainsi que celui des loisirs;

Il est résolu :

Que le conseil abolisse le poste de coordonnateur des loisirs et par le fait même ne renouvelle pas le contrat de travail de monsieur Jean-Yves Chouinard prenant fin le 11 avril 2014.

Que le conseil remercie monsieur Jean-Yves Chouinard pour le bon travail effectué comme coordonnateur des loisirs depuis son engagement.

Qu'un nouveau poste soit ouvert afin de regrouper sous la juridiction d'une seule et même personne, la coordination du développement communautaire et culturel ainsi que celui des loisirs.

PÉRIODE DE QUESTIONS



Signature d'une entente relativement au paiement de redevances au LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

Le maire de Rivière-du-Loup, monsieur Gaétan Gamache, et la mairesse de Cacouna, madame Ghislaine Daris, procédaient ce matin à la signature d'un protocole d'entente relativement au paiement de redevances au Lieu d'enfouissement technique à Cacouna. Ceci fait suite à une résolution adoptée par les deux parties lors de leur séance publique respective du 10 mars 2014.

Ladite entente a pour objet de convenir des modalités relatives au paiement de redevances par la Ville qu'occasionne la présence du Lieu d'enfouissement technique de Rivière-des-Vases sur le territoire de la Municipalité de Cacouna.

En compensation des développements en cours et à venir sur ce site qui appartient à la Ville de Rivière-du-Loup, mais également des dérangements passés et futurs, la Ville versera à compter du 1er juillet 2014, une redevance de 0,75 \$ la tonne métrique enfouie, payable en deux versements annuels.

Le montant de la compensation financière sera indexé chaque année du dernier pourcentage disponible de variation de l'indice des prix à la consommation.

La Ville de Rivière-du-Loup fournira également à la Municipalité de Cacouna les rapports de compilation des matières réellement enfouies au LET au cours de la période couverte par le versement. Elle procurera également à la Municipalité un conteneur à déchets de dépannage et assumera les coûts d'enfouissement des matières qui y seront déposées, dont la localisation et les modalités d'accès restent à préciser.

Pour le maire Gamache, «je suis d'autant plus satisfait de ce dénouement que chacune des parties a fait preuve d'ouverture au cours des rencontres qui ont permis d'en venir à une entente établie sur plusieurs années, ceci à la satisfaction tant de la Ville de Rivière-du-Loup que de la Municipalité de Cacouna». «La réalisation de cette entente de grande importance pour les citoyens de Cacouna entre notre municipalité et la Ville de Rivière-du-Loup s'est déroulée dans le plus grand respect des deux parties et a été conclue avec satisfaction de part et d'autre», complète la mairesse de Cacouna, madame Ghislaine Daris.

L'entente est effective jusqu'au 30 juin 2019 et se renouvellera automatiquement à son échéance pour des périodes successives de deux ans, à moins d'avis contraire de l'une ou l'autre des parties.

(Photo: Ville de Riv-du-Loup)

Mot de la Mairesse

Bonjour à vous tous,

La Municipalité possède un règlement concernant les détecteurs de fumée. Notre brigade d'incendie fait présentement de la prévention. Au moment de leur visite, ils vérifient la conformité de vos détecteurs de fumée et, s'il y a lieu, ils vont changer vos piles ou vous feront l'installation d'un détecteur si nécessaire.

La Municipalité facturera le coût de celui-ci.

Je tiens à prendre quelques instants pour vous souhaiter de Joyeuses Pâques. Profitez de cette période où le printemps arrive avec le soleil pour nous réchauffer, surtout après un dur hiver. Profitez de ce long congé pour une belle détente en famille.

Ghislaine Daris, Mairesse de Cacouna

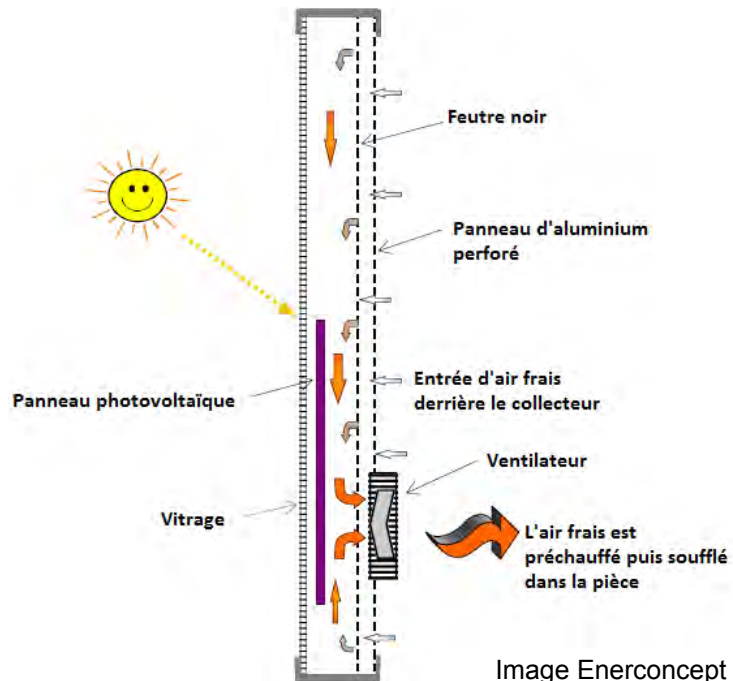


Image Enerconcept

Les nouveaux aménagements dans nos rues

QUAND LE FUTUR NOUS REJOINT.

ÉCLAIRAGE DE RUE :

Vous commencerez à voir apparaître sous peu dans nos nouveaux développements, dans nos rues, nos espaces commerciaux, les espaces industriels, et même dans le port de Cacouna, de nouvelles façons d'éclairer les rues avec les ampoules DEL. Cette technologie existe déjà depuis plusieurs années pour des usages secondaires dans notre quotidien et même sur nos véhicules. Le défi de la technologie DEL était de trouver une façon de la rendre efficace pour de l'éclairage à plus large échelle. Nous avons maintenant depuis peu les premiers lampadaires urbains au DEL et d'ici peu ils le seront tous.

Les avantages sont nombreux. Économie d'énergie de 50 à 80%, possibilité d'éclairer uniquement les espaces publics, mais surtout possibilité d'adapter l'éclairage aux besoins du moment. La technologie est encore trop récente et probablement que des ajustements seront nécessaires, mais imaginez-vous par exemple que dans certains secteurs de la municipalité, dans 5 ans, bon ok, peut-être 10, nous pourrions avoir en hiver de l'éclairage urbain de fin d'après-midi qui sera très clair et très blanc et qui sera plus en accord avec des activités de jour (un peu comme dans une cour de vendeur d'auto). Quand l'usage de la rue diminue vers 18h00, l'éclairage se modifie et devient un peu plus jaune et un peu moins présent sur les terrains privés. Puis, vers 22h00 l'éclairage urbain devient de plus en plus discret et ne fait plus aucun éclat sur les terrains privés. Lors des opérations de déneigement, une puce présente dans les véhicules de déneigement permet d'avoir une augmentation temporaire de l'éclairage de rue.

Bon ok, nous rêvons, mais la réalité ne sera peut-être pas si loin de ça. Dans les faits toutefois, l'arrivée des lumières DEL permettront de limiter les reflets vers les terrains privés et surtout vers le ciel. Quand nous regarderons vers le port, nous verrons bien sûr des luminaires mais ceux-ci feront partie du paysage, sans pour autant cacher par leur éclat les autres nuances du paysage nocturne. Si nous gérons bien le tout, nous pourrions à nouveau voir les étoiles à proximité du centre-ville. Ceci change toutefois la façon de gérer la sécurité sur les terrains. La municipalité n'éclaire alors plus que la voie publique et chacun devient responsable de gérer de quelle façon il désire éclairer les abords de sa maison. Il est évident que la majorité des propriétaires ne perçoivent plus la nécessité d'illuminer les façades de leur maison comme un sapin de Noël 14h par jour et les éclairages extérieurs résidentiels deviennent actuellement très efficaces sans être intrusifs.

LE RETOUR DES FOSSÉS EN BORDURE DE RUE

Est-ce vraiment un progrès? Difficile à dire. Mais la réalité est là. Les nouvelles normes du ministère de l'Environnement en matière d'écoulement des eaux pluviales rendent difficile, voire quasi impossible, la réalisation de nouvelles rues à un prix raisonnable. Le principe est assez noble, il s'agit d'avoir le moins d'eau possible qui se perd dans les égouts et surtout le moins de polluants possible. Le résultat n'est toutefois pas toujours heureux. Parce que ces nouveaux systèmes sont trop coûteux, tous se tourneront vers les solutions secondaires qui sont permises, à savoir des pluviaux à ciel-ouvert, c'est-à-dire des fossés. Ceux-ci sont de conception moderne et ont une efficacité réelle, mais peut-être pas assez pour inclure nos réalités hivernales. Mais vous les verrez apparaître dans nos nouveaux développements. Ceci changera bien sûr notre façon d'utiliser nos terrains.

Quand vient le beau temps, partent les garages de toiles. N'oubliez pas de démonter votre garage et autres abris de toile (incluant la structure) avant le 5 mai prochain.

TOURNÉE DE PRINTEMPS

Encore une fois cette année, nous ferons une tournée de printemps en mai pour identifier les principaux irritants pour le voisinage. Il vous est recommandé de porter une attention particulière aux éléments suivants :

- Encombrements de longue date qui peuvent représenter une nuisance pour les voisins
- Travaux non complétés
- Avis de la municipalité que vous n'avez pas encore pu régulariser
- Manque d'entretien du terrain ou de la résidence
- Haies trop hautes qui peuvent représenter une nuisance pour la circulation sur le trottoir ou pour la sécurité de la circulation (maximum 1m en façade).

Notez que le but de la municipalité n'est pas de relever tous les détails mais de s'assurer que tous peuvent profiter normalement et paisiblement de leur terrain.

Si vous avez effectué des travaux sans permis, assurez-vous de régulariser votre situation sans trop attendre. N'oubliez pas qu'un permis est également nécessaire pour les travaux intérieurs.

Prenez toutefois note que je serai absent du bureau dans la semaine du 28 avril et ne pourrai émettre de permis pendant cette semaine.

PUISARD QUI DÉBORDE

Le dégel permet souvent d'évaluer l'état des vieux puisards. Si, pendant l'hiver, l'évacuation des eaux usées de votre résidence n'était pas optimale et si des odeurs sont présentes juste après la disparition de la neige, il est probablement temps d'agir sur votre puisard. Le ministère de l'Environnement (MDDEFP) a tenu des consultations dans les dernières semaines sur le nouveau règlement sur l'évacuation des eaux usées qu'il désire mettre en place. Je ne sais si celui-ci sera finalement adopté mais, si oui, cela pourrait avoir une incidence sur ceux qui ont des puisards. Si cela est envisageable pour vous, il est sûrement prudent de ne pas tarder et de profiter du crédit d'impôt de 20% sur la mise en place d'un système d'évacuation des eaux usées conforme (jusqu'en avril 2014). N'hésitez pas à m'en parler pour plus de détails.

VENTILEZ VOTRE SOUS-SOL AVEC L'ÉNERGIE SOLAIRE (Voir l'illustration au bas de la page 20)

La meilleure façon d'éviter les odeurs d'humidité dans votre sous-sol est par son isolation et surtout par sa ventilation en été. Il n'est pas toujours facile de garder une fenêtre ouverte tout l'été et plusieurs doivent chauffer leur sous-sol. Il existe désormais des systèmes simples de circulation d'air qui fonctionnent en été et en hiver avec des panneaux solaires qui réchauffent l'air et le font circuler en même temps. Ces panneaux ne nécessitent aucune installation complexe. Vous trouverez des informations sur ces systèmes chez plusieurs fournisseurs de la région

Bon printemps à tous,

Vincent Bérubé

La Boîte Fraîcheur «Tout cru, Tout frais» disponible dans votre milieu!



Qu'est-ce que La Boîte Fraîcheur?

La Boîte Fraîcheur couvre 3 MRC soit Kamouraska, Riv-du-Loup et Les Basques. Elle offre à chaque deux semaines, sur base volontaire, des boîtes contenant des fruits et légumes frais à des prix avantageux qui proviennent soit de maraichers locaux ou d'un grossiste et ce, toujours selon la saison et la disponibilité des produits. Les boîtes sont ensuite distribuées dans différents points de chute dans chacun des trois territoires tels que le Marché Desbiens à Cacouna.

Qui peut acheter La Boîte Fraîcheur?

Toutes personnes intéressées peuvent acheter une boîte.

Où s'inscrire? Où commander?

Présentement à Cacouna, par le biais du Marché Desbiens, vous avez la possibilité de vous inscrire et de commander une Boîte Fraîcheur qui vous sera livrée aux deux semaines. Vous avez 3 formats de boîtes contenant 3 sortes de fruits et 5 sortes de légumes. La quantité d'aliments varie selon la grosseur de boîte: petite (10 \$), moyenne (15 \$) et grande (20 \$). Selon des critères prédéfinis, ces mêmes boîtes peuvent être offertes à prix réduits. Dans chaque boîte, nous retrouvons des recettes, des trucs culinaires faciles ainsi que de l'information nutritionnelle. Un calendrier de livraison est disponible sur le site facebook de La Boîte Fraîcheur ou sur demande auprès de l'agente d'implantation.

Vous pouvez aussi vous inscrire et commander par le site transactionnel : <http://laboitefraicheur.com>

Présentement, deux concours sont en vigueur jusqu'au 14 mai 2014.

- Pour tous ceux qui commandent une Boîte Fraîcheur pour les livraisons du 16 avril, 30 avril ou 14 mai, vous courrez la chance de gagner 1 des 3 prix suivants : un livre de recettes des Banques alimentaires du Québec, un livre de recette de Moisson Kamouraska ou une grande Boîte Fraîcheur.
- Pour tous ceux qui aiment notre page Facebook d'ici le 14 mai minuit, vous courrez la chance de gagner une grande Boîte Fraîcheur.

Tirage le 15 mai au bureau de La Boîte Fraîcheur.
Bonne chance à tous!

*Si vous désirez de plus amples informations,
vous pouvez rejoindre l'agente d'implantation
Mme Louise Chrétien au 418 371-1820
ou par courriel LaBoiteFraicheur@hotmail.com*



Cacouna, 15 avril 2014

NOUS PRÉCONISONS

UN DÉVELOPPEMENT DURABLE...

RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT...

DE NOS DROITS ANCESTRAUX...

Préoccupée par l'impact potentiel du projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada sur son territoire ancestral, la Grand Chef de la Première Nation Malécite de Viger est fermement résolue à faire respecter les droits de sa Nation, ancestraux et issus du Traité de paix et d'amitié de 1760, notamment celui à être consultée et accommodée.

Pour clairement affirmer ses droits territoriaux et ne laisser aucun doute sur ses intentions, la Grand Chef Archambault a installé aujourd'hui des perches formant un traditionnel tipi malécite au port de Gros-Cacouna, que l'entreprise TransCanada projette d'acquérir en vue de s'en servir comme terminal maritime pour son projet OÉE. **« C'est un geste symbolique rappelant notre présence immémoriale sur ce territoire et nos droits qui s'y rattachent »**, précise-t-elle.

Au-delà de l'engagement à consulter les Premières Nations touchées par le projet, l'entreprise TransCanada devra ainsi aller plus loin dans ses discussions avec la communauté malécite. **« La Première Nation Malécite de Viger n'a pris aucune position pour l'instant. Nous attendons d'avoir toute l'information et allons mener nos propres activités de consultations à l'interne, affirme la Grand Chef Anne Archambault. Nous ne sommes pas contre les projets de développement économique mais nous préconisons un développement durable, respectueux de l'environnement, ainsi que de nos droits ancestraux et ceux issus du Traité de paix et d'amitié de 1760. »**

LA PREMIÈRE NATION LA PLUS TOUCHÉE

La Première Nation Malécite de Viger (PNMV) est la communauté autochtone la plus impactée par le projet Oléoduc Énergie Est puisque son territoire se trouve directement sur le tracé de l'oléoduc et est convoité pour deux éléments complémentaires distincts, soit la construction d'un pipeline, ainsi que la construction d'un terminal maritime et du dépôt de pétrole.

« Notre Nation doit être informée de façon transparente; elle doit être consultée de manière spécifique et elle doit bénéficier d'accommodements justes et raisonnables », a précisé la Grand Chef Archambault. Elle invite d'ailleurs l'entreprise TransCanada à ne pas se cacher derrière les gouvernements et à adopter une approche de collaboration proactive pour atteindre une acceptabilité sociale auprès des membres de la Nation.

La Grand Chef lance également un appel aux gouvernements du Canada et du Québec, qui doivent respecter leurs obligations à l'égard des Premières Nations, notamment celle de consulter et d'accommoder, et les met en garde quant au fait que le projet Oléoduc Énergie Est **« ne pourra pas se réaliser sur les terres ancestrales de la Première Nation Malécite de Viger sans son consentement »**.

Biblio-Cacouna

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI : 19h00 à 20h30
MERCREDI : 19h00 à 20h30
JEUDI : 15h30 à 16h30
SAMEDI : 10h00 à 11h00

Congé de Pâques

Veuillez prendre note que la bibliothèque fera relâche pour Pâques, soit le samedi 19 avril et le lundi 21 avril.

Carroussel du livre

À partir du 22 avril, les élèves de l'école Vents-et-Marées de Cacouna se rendront à la bibliothèque pour participer, en compagnie de M. Benoît Rochette, à une animation qui s'intitule «Trois petits pas dans l'imaginaire». Une collaboration qui rappelle celle qui avait eu lieu il y a deux ans et qui portait sur l'univers des dragons.

Correction - Nouvelle bénévole

Lors de la dernière parution de l'EPIK, vous auriez dû lire le nom de Mme Odette Beaulieu à titre de nouvelle bénévole, et non pas celui de Colette Beaulieu. Mille excuses!

Saviez-vous que...

Cinq fois par année (en janvier, mars, mai, septembre et novembre), toutes les bibliothèques affiliées au Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent procèdent entre elles à un échange de volumes qui permet de rafraîchir l'offre qui est faite aux abonnés de chaque municipalité. C'est ce qui explique les différents petits points de couleur qui se retrouvent parfois au dos des volumes que vous empruntez. À Cacouna, une affiche située au bout de la section «Romans adultes» indique la couleur à rechercher pour obtenir les nouveautés provenant de cet échange.

Coordonnées

Pour rejoindre le responsable,
M. René Voyer, à son domicile :
(418) 863-5675

Pour rejoindre la bibliothèque
aux heures d'ouverture :
(418) 867-1781, poste 8

René Voyer, responsable

babillard

J'achète vos vieux papiers... ... d'avant 1940

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires
- Livres et manuscrits

Richard Michaud
418.862.5671

ENTRETIEN MÉNAGER

**J'offre mes services
en entretien ménager
avec mon bagage de
plusieurs années d'expérience.**

Contactez Cathy
418 867-4516

TEXTE «HOMMAGE» RITA BÉRUBÉ (LEBEL)

SUR

www.journalepik.com

Le texte-hommage présenté lors des funérailles de madame Rita Bérubé (Lebel) et composé par sa fille cadette Suzanne, est disponible sur notre site www.journalepik.com.

Les filles de Mme Lebel souhaitent partager ces souvenirs avec toutes les Cacounaises et les Cacounois qui ont bien connu leur mère.

COMPTOIR D'ARTISANAT MÉTIS CERTIFICATS-CADEAUX ET RÉOUVERTURE

Toute personne ayant encore en main des "certificats cadeaux" 2013, conservez-les car ils seront encore échangeables à la réouverture du Comptoir, en juin.

Ginette Legendre,
Comptoir d'artisanat métis,
312 rue du Quai, Cacouna.

RECHERCHE

Articles de cuir et anciens colliers de perles ou autres, laine à tricot, tiges de fibre de verre, pour les recycler en divers objets artistiques.

**Vous avez de ces articles
que vous seriez prêts à laisser
aller en sachant qu'ils auront
une nouvelle vocation?**

Contactez-moi (Sébastien)
723B, rue du Patrimoine,
au 418 605-1636 (répondeur),
ou Normande, 700 du Patri-
moine, au 418 862-5941.



CRÉATION
SÉBAST
ART NAÏF
AMÉRINDIEN

COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE

À Cacouna.
Cours en petit groupe de 2 à 4
ou cours privé.
Adapté à vos besoins.

*Pour informations
contacter:*

Karen-Ann Fallu
418 867-4439

RÉDACTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Personne qualifiée et diplômée
offre ses services pour faire de la
rédaction ou de la révision
linguistique en français :
*publicités, cartes professionnelles,
site Internet, lettres, curriculum vitae,
communiqué de presse, etc.*

**Pour un service rapide
et professionnel,
contactez Jeanny
au 418 860-2299.**

D'une marée à l'autre...

A mare usque ad mare :)



Anse de Cacouna (Desjardins Est)
1^{er} avril 2014, 15h00

AVRIL 14				MAI 14				JUN 14			
1 MAR	2 MER	3 JEU	4 VEN	1 JEU	2 VEN	3 SAM	4 DIM	1 DIM	2 LUN	3 MAR	4 MER
4h40 17,6	5h20 17,1	6h01 16,7	6h25 2,9	4h56 17,1	5h36 16,7	6h17 15,9	6h36 4,2	5h56 15,4	6h15 4,2	6h55 4,5	7h40 5,4
11h03 0,1	11h46 1,0	12h29 1,7	6h42 15,9	11h30 1,4	12h11 2,2	12h53 2,9	6h58 14,7	12h32 2,9	6h35 15,1	7h15 14,2	7h59 13,5
17h04 15,9	17h46 15,1	18h28 13,8	13h14 2,6	17h26 13,8	18h07 13,5	18h49 12,6	13h36 3,8	18h28 12,6	13h10 3,4	13h49 4,2	14h32 4,5
23h11 1,4	23h48 2,2	19h11 12,6		23h21 2,9	23h58 3,4	19h34 11,8		19h09 12,2	19h53 11,8	20h41 11,8	
5 SAM	6 DIM	7 LUN	8 MAR	5 LUN	6 MAR	7 MER	8 JEU	5 JEU	6 VEN	7 SAM	8 DIM
1h03 3,8	1h44 5,0	2h37 5,8	3h51 6,6	1h17 5,0	2h06 5,8	3h09 6,1	4h28 6,6	2h33 5,8	3h36 6,1	4h48 6,1	5h59 5,8
7h26 14,7	8h15 13,5	9h12 12,6	10h23 11,8	7h43 13,8	8h33 13,1	9h31 12,2	10h40 11,8	8h47 12,6	9h43 11,8	10h47 11,4	11h53 11,4
14h03 3,8	15h01 5,0	16h13 5,8	17h29 5,8	14h24 4,5	15h20 5,4	16h22 5,4	17h23 5,8	15h20 5,0	16h14 5,4	17h09 5,4	18h03 5,0
19h58 11,4	20h53 10,6	22h01 10,2	23h20 10,2	20h24 11,0	21h21 10,6	22h26 10,6	23h33 11,4	21h34 11,4	22h32 11,8	23h31 12,2	
9 MER	10 JEU	11 VEN	12 SAM	9 VEN	10 SAM	11 DIM	12 LUN	9 LUN	10 MAR	11 MER	12 JEU
5h21 6,6	6h31 10,6	7h23 11,8	8h40 12,6	5h45 6,1	6h30 12,2	7h17 13,1	8h57 14,2	6h25 13,1	7h15 14,2	8h01 15,4	9h46 16,7
11h41 11,8	12h35 6,1	13h31 5,4	14h46 4,5	11h49 11,4	12h49 5,8	13h40 4,5	14h24 3,8	7h00 5,0	7h53 4,2	8h40 2,9	9h25 2,2
18h32 5,4	19h27 12,2	20h39 12,6	21h40 13,1	18h17 5,4	19h19 11,8	20h38 12,2	21h42 13,1	12h53 11,8	13h45 12,2	14h33 12,6	15h19 13,5
								18h53 4,5	19h40 4,2	20h26 3,4	21h12 2,6
13 DIM	14 LUN	15 MAR	16 MER	13 MAR	14 MER	15 JEU	16 VEN	13 VEN	14 SAM	15 DIM	16 LUN
2h39 13,8	3h12 14,7	3h45 15,9	4h19 16,7	2h35 15,4	3h13 16,3	3h52 17,1	4h33 17,6	3h30 17,6	4h16 17,9	5h03 18,3	5h52 17,9
8h55 3,4	9h31 2,6	10h07 2,2	10h44 1,4	9h05 2,9	9h45 2,2	10h26 1,4	11h08 1,0	10h10 1,4	10h55 1,0	11h41 1,0	12h29 1,0
14h57 13,8	15h32 24,2	16h08 14,7	16h44 14,7	15h02 13,5	15h42 13,8	16h23 14,2	17h06 14,2	16h04 13,8	16h50 14,2	17h38 14,2	18h29 14,2
21h05 3,4	21h36 2,6	22h09 2,2	22h43 2,2	20h59 2,9	21h37 2,6	22h18 2,2	23h00 2,2	21h58 2,2	22h46 1,7	23h35 1,7	
17 JEU	18 VEN	19 SAM	20 DIM	17 SAM	18 DIM	19 LUN	20 MAR	17 MAR	18 MER	19 JEU	20 VEN
4h55 17,1	5h34 17,1	6h16 16,7	6h42 2,9	5h16 17,6	6h03 17,6	6h34 2,9	7h19 3,4	6h27 2,2	7h23 2,9	8h25 3,4	9h36 4,2
11h22 1,4	12h03 1,4	12h49 1,7	7h03 15,9	11h52 1,0	12h40 1,4	13h33 16,7	7h48 15,9	6h43 17,1	7h37 16,3	8h35 14,7	9h38 13,5
17h42 14,2	18h04 13,8	18h49 13,1	13h40 2,6	17h51 13,8	18h40 13,5	19h33 2,2	14h31 2,6	13h20 1,4	14h13 2,2	15h10 2,9	16h10 3,4
23h19 2,2	23h59 2,6	19h41 12,6		23h45 2,2		19h34 13,1	20h34 12,6	19h22 14,2	20h18 13,8	21h16 13,8	22h22 13,8
21 LUN	22 MAR	23 MER	24 JEU	21 MER	22 JEU	23 VEN	24 SAM	21 SAM	22 DIM	23 LUN	24 MAR
1h33 3,8	2h37 4,5	3h57 5,0	5h23 5,0	2h34 4,2	3h50 4,5	5h11 4,5	6h24 4,2	4h52 4,5	6h06 4,2	7h29 14,2	8h25 14,7
7h57 15,1	9h01 14,2	10h15 13,8	11h34 13,5	8h50 14,7	9h59 13,8	11h12 13,5	12h21 13,1	10h46 12,6	11h56 12,2	7h12 4,2	8h09 3,4
14h42 3,4	15h55 3,8	17h12 4,2	18h19 3,8	15h36 3,4	16h43 3,8	17h46 3,8	18h43 3,8	17h11 4,2	18h11 4,2	13h01 12,2	13h57 12,2
20h42 11,8	21h54 11,4	23h12 11,8		21h41 12,6	22h50 13,1	23h56 13,5		23h26 13,8		19h06 4,2	19h57 4,2
25 VEN	26 SAM	27 DIM	28 LUN	25 DIM	26 LUN	27 MAR	28 MER	25 MER	26 JEU	27 VEN	28 SAM
0h23 13,1	1h21 14,2	2h10 15,4	2h54 16,3	0h55 14,7	1h46 15,4	2h32 15,9	3h15 16,3	2h15 15,4	3h00 15,9	3h42 15,9	4h21 16,3
6h38 4,2	7h41 2,9	8h34 2,2	9h21 1,4	7h27 3,4	8h21 2,9	9h10 2,2	9h54 2,2	8h59 2,9	9h43 2,9	10h23 2,6	11h00 2,6
12h44 13,8	13h43 14,2	14h34 14,7	15h20 15,1	13h23 13,1	14h15 13,5	15h02 13,5	15h46 13,5	14h46 12,2	15h30 12,6	16h11 13,1	16h49 13,1
19h15 3,4	20h03 2,6	20h47 2,2	21h27 2,2	19h34 3,8	20h20 3,4	21h02 3,4	21h43 2,9	20h42 3,8	21h24 3,8	22h04 3,4	22h42 3,4
29 MAR	30 MER			29 JEU	30 VEN	31 SAM		29 DIM	30 LUN		
3h36 17,1	4h16 17,1			3h57 16,7	4h37 16,7	5h17 16,3		4h59 15,9	5h36 15,4		
10h06 1,0	10h48 1,0			10h36 2,2	11h16 2,2	11h54 2,6		11h34 2,6	12h08 2,9		
16h03 15,1	16h45 14,7			16h27 13,5	17h08 13,5	17h47 13,1		17h27 13,1	18h04 13,1		
22h06 2,2	22h44 2,6			22h22 3,4	22h59 3,4	23h37 3,8		23h19 3,8	23h55 3,8		

AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité est soucieuse de faciliter l'intégration des nouveaux résidents dans la vie communautaire et démocratique.

NOUS VOUS INVITONS À REMPLIR LE COUPON D'INSCRIPTION CI-JOINT ET À LE FAIRE PARVENIR AU BUREAU MUNICIPAL.

Vous pourrez bénéficier d'activités d'accueil et de réseautage, ainsi que d'une pochette d'accueil spécialement préparée pour vous. Vous trouverez dans cette pochette différentes informations liées à la vie courante, aux ressources disponibles, à la vie démocratique, etc.



Nouvel (le) arrivant (e)

Municipalité de Cacouna

MUNICIPALITÉ DE CACOUNA

Inscrivez-vous auprès de votre municipalité pour recevoir de l'information sur les ressources et les activités.

Prénom: _____

Nom: _____

Famille: _____

Noms et âges des enfants: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

Je souhaite que mon adresse de messagerie soit ajoutée à la liste d'envoi de la municipalité.

Je suis déjà inscrit (e) à l'Infolettre électronique municipale.



NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES
 AU MARCHÉ DESBIENS & FILS, AU DÉPANNEUR KAKOU,
 AU BUREAU MUNICIPAL OU DIRECTEMENT À L'ÉDITEUR:
journalepik.com - epik@videotron.ca

EDITIONS